

# Harcèlement sur Internet

## CONTEXTE DU HARCÈLEMENT

### UNE IDENTITÉ FAÇONNÉE PAR LE NET

Cybercoachs est une association à but non lucratif ayant comme objectif la promotion d'une pratique Internet saine et avisée pour les adolescents. L'association oriente son activité autour de la sensibilisation aux médias, images et technologies de l'information et de la communication (MITIC) pour les adolescents, mais également pour les parents et les professionnels.

Une particularité fondamentale d'Internet et des réseaux sociaux

est de produire des facettes supplémentaires de l'identité « personne ».

Cette identité numérique est directement liée à la représentation de soi et prend forme grâce à l'identité affichée sur les réseaux sociaux (blogs, sites de rencontres, etc.). Cette identité se définit et se construit ainsi en fonction de la représentation des autres et de leurs réactions aux publications, et ce malgré l'intention de la personne concernée.



### CONFLITS ET HARCÈLEMENT

Le problème des conflits et du harcèlement n'est pas nouveau, mais il semble accentué par les réseaux sociaux qui prolongent le harcèlement né «face à face».

Ainsi, 17% des jeunes en Suisse estiment avoir été harcelés sur Internet. Le drame est que ce type de harcèlement constitue une mémoire qui va poursuivre la personne où qu'elle aille. Cependant, cette mémoire représente un avantage, car elle laisse des traces/preuves.

Il est possible de considérer dif-

férents types de harcèlement sur Internet, aussi appelé «cyberstalking», comportant une gradation dans la gravité :

- Flaming: poster des messages hostiles et insultants sur un groupe de discussion online.
- Harassment: enchaînement d'agissements hostiles visant à affaiblir psychologiquement une personne
- Dénigrement: entacher par son langage quelqu'un dans sa réputation, la déprécier et la rabaisser
- Outing: révéler l'identité sexuelle d'une personne sans son consen-

tement, voire contre sa volonté.

- Usurpation d'identité: prendre délibérément l'identité d'une personne dans le but de réaliser des actions frauduleuses.
- Exclusion: marginaliser des individus ne correspondant pas au modèle dominant d'un groupe, sur la base de critères tels que le handicap, l'identité sexuelle, la couleur de peau, l'âge, la religion, etc.

### UNE MISE EN SITUATION

Lors de la Journée de réflexion, les participants se sont livrés à une expérience. Ils ont joué les rôles représentés par différents profils Facebook : harceleur principal, harceleur suiveur, victime, défenseur et témoin. Au départ, une page a été créée dans le but de se moquer de la personne harcelée par la mise en ligne d'une photo dégradante. Les participants devaient alimenter la discussion «online» sur la base de leur rôle respectif par le biais d'une tablette tactile connectée à internet.

L'expérience s'est conclue sur les

commentaires suivants:

- Les ressentis sont très différents selon le rôle attribué.
- Les personnes trouvaient impressionnant le volume et la rapidité à laquelle se propagent les messages. Pour les harcelés, il est quasi impossible de se défendre ou de faire quoi que ce soit.
- Les personnes avec un rôle de meneur ont exprimé une certaine satisfaction à observer d'autres personnes apprécier les messages qu'ils publiaient sur

Facebook. Pour les suiveurs, il est très facile d'appuyer les dires en mettant des «J'aime».

- Les défenseurs ont exprimé un sentiment d'impuissance, car ils se sont sentis peu écoutés et vite débordés. Ils ont également ressenti que les harceleurs pouvaient se retourner contre eux.
- Les témoins ont constaté leur impuissance et se demandaient ce qu'ils pouvaient faire. Ils ont leur importance, car ils représentent certainement la majorité des protagonistes.

## PISTES D' ACTIONS

- Il existe des outils pour réfléchir à l'utilisation des réseaux sociaux via des conseils pédagogiques. Par ex. une application qui questionne la personne sur son intention avant l'envoi de contenus.
- Il peut être très difficile pour un jeune de parler d'une difficulté à des professionnels, notamment en milieu scolaire, par peur que tous les autres jeunes soient au courant. Il faut alors trouver le moyen de rassurer le jeune et de lui donner confiance. La sensibilisation des professionnels à la thématique est primordiale pour fournir aux jeunes des outils et les ressources nécessaires afin de faire face à ce phénomène.
- Il n'est ni possible ni indiqué d'interdire l'usage des réseaux sociaux aux jeunes. En revanche, il est du devoir des adultes que d'encadrer leur usage et de les informer sur les risques encourus.
- Dans le cadre de l'école, il peut être utile de mettre en place des protocoles d'action pour ce genre de situation, tels une charte de bonne utilisation des réseaux sociaux ou encore une boîte anonyme pour dénoncer les situations.

## RESSOURCES

- Cyber Times. Journal de l'atelier, présentant le thème- Cybercoachs, 2017. [Consultable ici](#)
- « Ensemble vers une utilisation saine des outils numériques par les jeunes ». Rapport de fonctionnement de l'association Cybercoachs, 2017.
- Safersurfing : sécurité sur les réseaux sociaux. Prévention Suisse de la Criminalité ([www.skppsc.ch](http://www.skppsc.ch)), 2011. [Téléchargeable ici](#).
- Cyberharcèlement : agir de bon droit. Informations sur le thème du cyberharcèlement et de son cadre réglementaire. Prévention Suisse de la Criminalité ([www.skppsc.ch](http://www.skppsc.ch)), 2014.

## CONTACT

[www.cybercoachs.ch](http://www.cybercoachs.ch)

[association@cybercoachs.ch](mailto:association@cybercoachs.ch)

[julian.droux@cybercoachs.ch](mailto:julian.droux@cybercoachs.ch)

[swan.kuhn@cybercoachs.ch](mailto:swan.kuhn@cybercoachs.ch)

021 546 70 38

